



DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service Aménagement du Territoire et Urbanisme

Réalisation : DDTM85 / MDDG / PBIG
Source : BD CARTO - BD Parcellaire
Reproduction interdite

Avertissement :
Cette carte répertorie les servitudes de la zone d'étude, la liste de ces servitudes n'est pas exhaustive. Seules les servitudes dont la donnée a été vérifiée sont présentes sur cette carte.

SERVITUDES

- Servitude PT1 :
Servitude relative aux transmissions radioélectriques protection des centres de réception
- Servitude PT2 :
Servitude relatives aux transmissions radioélectriques protection des centres d'émission
- Servitude AS1 :
Servitude de protection des eaux potables et minérales
- Servitude AC1 :
Servitude de protection des monuments historiques
- Servitude AC2 : (sites inscrits)
Servitude de protection des sites et monuments naturels
- Servitude I3 :
Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz
- Servitude A4 :
Servitude applicable aux cours d'eau
- Servitude PT3 :
Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
- Servitude A5 :
Servitude pour la pose de canalisations d'eau potable et d'assainissement
- Servitude EL7 :
Servitude d'alignement
- Servitude T1 :
Servitude relative aux chemins de fer
- Servitude I4 :
Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques
- Servitude I1bis :
Servitude relative à la construction et à l'exploitation de pipe-line par la société (T.R.A.P.I.L.)
- Servitude AC2 :
Servitude relative aux sites classés

Contraintes

- Points géodésiques et repères de nivellement
- Contraintes archéologiques
- Cimet :
Contrainte de protection des cimetières militaires et monuments commémoratifs

200 0 200 400 600
Mètres

